

Monsieur David Heurtel
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Le 28 juillet 2016

Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) (dossier 3211-08-012)

Monsieur le ministre,

CDPQ Infra souhaite, par la présente, solliciter une audience publique sur l'environnement dans le cadre de son projet de transport collectif Réseau électrique métropolitain.

Le REM propose d'intégrer à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest de l'île (Sainte-Anne-de-Bellevue), la Rive-Nord (Deux-Montagnes) et l'aéroport au sein d'un seul réseau de système léger sur rail (SLR) entièrement automatisé et électrique de 67 km. Il s'agit d'un projet d'envergure qui aura des impacts bénéfiques pour la grande région métropolitaine.

Informé et instaurer un dialogue entre la population, les parties prenantes et CDPQ Infra est primordial pour assurer le succès du projet. C'est pourquoi nous souhaitons ouvrir un maximum de canaux d'information et de rétroaction permettant de bien saisir les préoccupations, les attentes et les suggestions de la population. Une audience publique permettra à CDPQ Infra d'expliquer les différentes composantes du projet à la population et aux principaux intervenants intéressés, en plus de leur permettre de poser leurs questions et d'exprimer leurs opinions concernant les impacts et enjeux du projet.

Pour cette raison et à titre de promoteur du projet, nous souhaitons solliciter une audience publique selon les procédures prévues par la loi.

Espérant une suite favorable à cette demande, nous vous prions, Monsieur Heurtel, de recevoir nos salutations distinguées.



Jean-Marc Arbaud

Directeur général adjoint
CDPQ Infra inc.

c. c. M. Macky Tall, Premier vice-président, Infrastructures et Président et chef de la direction, CDPQ Infra